

## ***En route vers une scolarisation universelle de dix ans***

Grâce à un contexte politique, macro-économique et démographique très favorable, le Cap-Vert a déjà atteint la scolarisation primaire universelle (six années) depuis plusieurs années, et présente un accès quasi-universel au premier cycle de l'enseignement secondaire puisque 95% d'une classe d'âge y accèdent en 2009 (7<sup>ème</sup> année de scolarisation). Toutefois, on note une déperdition au cours de ce cycle puisque seulement 80% des enfants d'une classe d'âge achèvent ce premier cycle (8<sup>ème</sup> année). Pour atteindre une scolarisation universelle de huit années à l'horizon 2015 dans un premier temps, le Cap-Vert, à travers sa nouvelle loi de base pour l'éducation, a décidé de supprimer progressivement les frais d'inscription au premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans un second temps, une fois l'objectif d'une scolarisation universelle de huit années atteint, le gouvernement prévoit à travers sa nouvelle loi de base de supprimer également progressivement les frais d'inscription au second cycle de l'enseignement de base (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> année de scolarisation) pour atteindre une scolarisation universelle de dix années à l'horizon 2020.

### **1. Un contexte macro-économique et démographique favorable**

#### **1.1 Une croissance démographique maîtrisée et une baisse significative de la population scolarisable**

La population cap-verdienne a connu un accroissement annuel moyen de 1,2% entre 2000 et 2010. Elle est estimée à 491 575 habitants en 2010. Quant à la population scolarisable aux enseignements primaire et secondaire (les 6-17 ans), celle-ci a baissé passant de 146 924 individus en 2000 à 131 284 individus en 2010 et elle devrait passer à 109 961 individus en 2020.

#### **1.2 Le contexte macro-économique a été favorable au cours de la dernière décennie**

Le taux moyen de croissance du Produit Intérieur Brut réel a été de 6,1% entre 2000 et 2009. Etant donné que l'accroissement de la richesse intérieure du pays a été plus rapide que celui de la population, le revenu moyen par habitant a donc augmenté durant cette période. Ainsi, le PIB/habitant est passé de 168 568 escudos cap-verdien en 2000 à 258 328 escudos cap-verdien en 2009 en monnaie constante de 2009.

### **2. Etat des lieux du système éducatif**

#### **2.1 Un bref descriptif du système**

Le système éducatif cap-verdien se décompose comme suit : un enseignement préscolaire pour les

enfants âgés de 3 à 5 ans, un enseignement de base<sup>1</sup> gratuit et obligatoire de six années pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, un enseignement secondaire décomposé en trois cycles de deux années d'études chacun pour les enfants âgés entre 12 et 17 ans et un enseignement supérieur. Les deux premiers cycles de l'enseignement secondaire (7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> année, et 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> année) sont un tronc commun d'enseignement général, le troisième cycle peut être soit général soit technique. Par ailleurs, il existe une formation professionnelle pour les enfants qui ont terminé l'enseignement de base et il existe aussi un sous-secteur de l'alphabétisation. Au niveau de l'enseignement supérieur, il existe l'Université publique du Cap Vert et des instituts et universités privés.

#### **2.2 Une couverture scolaire qui s'est améliorée au cours de la dernière décennie.**

La scolarisation primaire est universelle au Cap Vert depuis 2001. Entre 2001 et 2009, la couverture scolaire s'est significativement améliorée aux différents niveaux post-primaires.

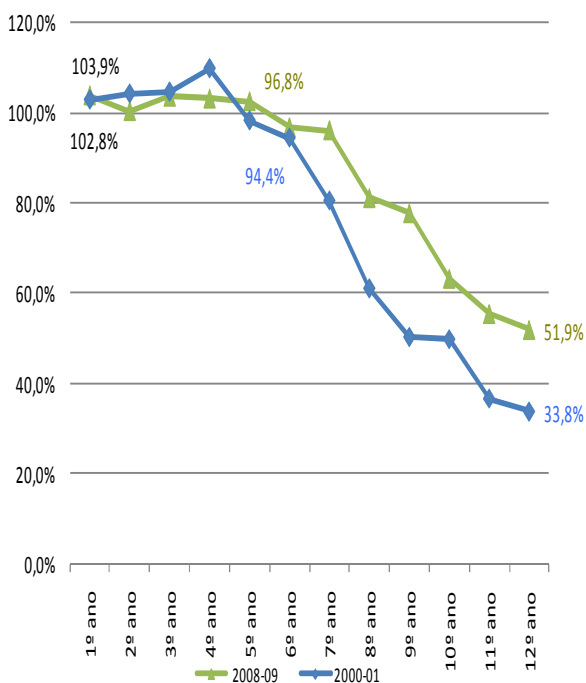
Au niveau de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants a décuplé entre 2001 et 2009 pour passer de 717 à 8465. Corrélativement le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 164 en 2001 à 1763 en 2009. Cette forte progression est notamment due à la création d'une université publique au cours de la dernière décennie mais également à une offre privée qui s'est accrue durant cette période.

Concernant spécifiquement l'accès et l'achèvement à

<sup>1</sup> Au Cap-Vert l'enseignement de base désigne le cycle primaire

chaque niveau d'enseignement, tous les enfants cap-verdiens accèdent et achèvent l'enseignement de base. Presque tous les enfants d'une classe d'âge accèdent au premier cycle de l'enseignement secondaire (environ 95%) mais seulement 80% l'achèvent. Ensuite, on constate des déperditions, au fur et à mesure qu'on monte dans la pyramide éducative. Ainsi, en 2009, environ 52% des enfants d'une classe d'âge achèvent le troisième cycle de l'enseignement secondaire (12<sup>ème</sup> année).

Graphique 1 : Profil de scolarisation transversal (taux d'accès pour chaque année d'études), années 2000/01 et 2008/09



Source : Rapport sur l'Etat du Système Educatif National (RESEN)

### 2.3 Une faible efficacité interne au niveau de l'enseignement secondaire

Le redoublement a significativement diminué à tous les niveaux depuis 2005 mais demeure encore un phénomène assez fréquent. En 2009 la proportion de redoublants était de 10,4% dans l'enseignement de base, 22,3% dans le premier cycle du secondaire, 19,7% dans le second cycle du secondaire et 13,3% dans le troisième cycle du secondaire. Le premier cycle de l'enseignement secondaire est donc le niveau où le redoublement est le plus élevé.

Par ailleurs, on ne note quasiment pas d'abandons à l'enseignement de base. Les premiers abandons apparaissent dès le premier cycle de l'enseignement secondaire avec 15% d'abandons au cours de ce cycle. Les redoublements, importants à ce cycle

d'enseignement, favorisent les abandons dans la mesure où ce niveau d'enseignement est payant pour les familles.

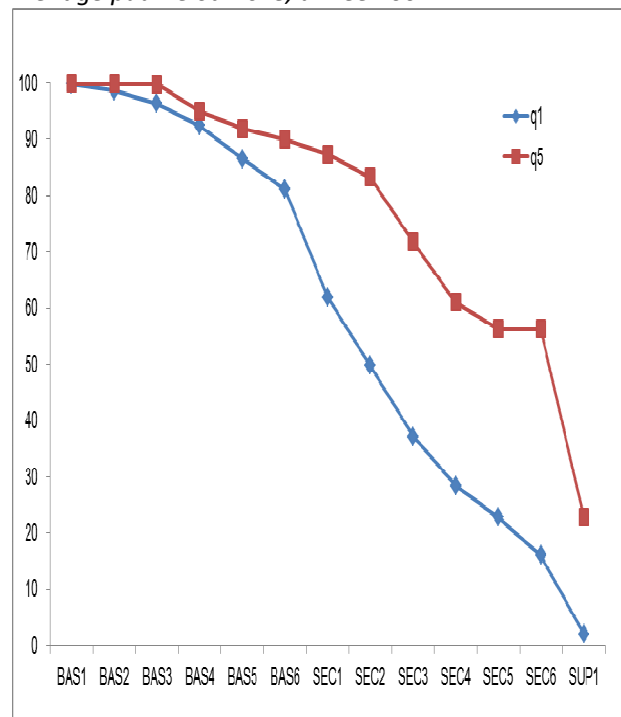
### 2.4 La qualité de l'enseignement de base

D'après l'évaluation « Aferida » réalisée en 2010, un tiers des élèves arrivant à la fin de l'enseignement de base (6<sup>ème</sup> année) a un niveau considéré comme faible en portugais. Par ailleurs il existe de fortes disparités d'une école à l'autre et d'une municipalité à l'autre. En dépit de ce résultat, on a pu relever qu'en 2005, environ 98% des adultes âgés de 22 à 44 ans et qui n'ont fait qu'un enseignement de base complet (ils ont fait l'enseignement de base il y a entre 10 et 30 années en arrière) savent lire aisément.

### 2.5 Des disparités dans les scolarisations surtout liées au niveau de richesse et au milieu de résidence

Il existe quelques disparités en termes d'accès post-primaire entre filles et garçons, disparité contraire à grand nombre de pays africains, puisque les filles accèdent plus facilement que les garçons aux niveaux post-primaires. Cependant, les disparités les plus fortes sont essentiellement liées au niveau de richesse et au milieu de résidence.

Graphique 2 : Probabilité pour un enfant d'accéder à chaque année d'études selon qu'il soit issu d'un ménage pauvre ou riche, année 2007



Lecture : Q1=20% des ménages les plus pauvres ; Q5=20% des ménages les plus riches

Source : Rapport sur l'Etat du Système Educatif National (RESEN)

Ainsi, la probabilité d'accéder à l'enseignement secondaire n'est que de 62% pour les enfants issus des ménages les plus pauvres alors qu'elle est d'environ 87% pour ceux issus des ménages les plus riches. Ces écarts se creusent au fil des années d'études puisque si les enfants des ménages les plus riches ont environ 23% de chances d'accéder à l'enseignement supérieur, les enfants des ménages les plus pauvres n'ont que 2% de chances d'y accéder.

Les disparités liées au milieu de résidence sont moins prononcées que celles liées au niveau de richesse et celles-ci ne se creusent pas au fil des années d'études. Un enfant de zone urbaine a environ 83% de chances d'accès à l'enseignement secondaire et environ 13% d'accéder à l'enseignement supérieur alors qu'un enfant de zone rurale n'a qu'environ 64% de chances d'accéder à l'enseignement secondaire et environ 4% d'accéder à l'enseignement supérieur.

## 2.6 Des taux d'encadrement satisfaisants au niveau de l'enseignement de base mais qui diffèrent d'une municipalité à une autre

Tableau 1: Ratio élèves par maître dans l'enseignement de base public par île et municipalité, année 2008/2009

	Ratio élèves/enseignant	Min	Max
<b>CAP-VERT</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>36</b>
<b>SOTAVENTO</b>			
<b>Brava</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>23</b>
<b>Fogo</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>33</b>
São Filipe	22	13	27
Santa Catarina do Fogo	21	12	30
Mosteiros	24	14	33
<b>Santiago</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>36</b>
Praia	30	6	36
Ribeira Grande de Santiago	22	9	30
São Domingos	20	4	27
Santa Catarina	25	9	34
São Salvador do Mundo	24	15	29
Santa Cruz	23	9	30
São Lourenço dos Órgãos	20	14	26
São Miguel	21	11	26
Tarfal	23	5	34
<b>Maio</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>26</b>
<b>BARLAVENTO</b>			
<b>Boa Vista</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>32</b>
<b>Sal</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>35</b>
<b>São Nicolau</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>25</b>
Ribeira Brava	19	9	23
Tarfal de São Nicolau	22	8	25
<b>São Vicente</b>	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>34</b>
<b>Santo António</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>26</b>
Ribeira Grande	17	5	23
Porto Novo	19	5	26
Paul	16	11	25

Source : Rapport sur l'Etat du Système Educatif National (RESEN)

Si le nombre d'élèves par enseignant au niveau de l'enseignement de base au niveau national est très satisfaisant puisqu'il est de 24, on constate des différences d'une municipalité à une autre. Ainsi, par exemple la municipalité de Paul présente un ratio élèves par enseignant moyen de 16 alors que celui de la municipalité de Sal est de 33.

## 2.7 Les dépenses des familles pour l'éducation vont essentiellement aux frais de scolarité

Les ménages cap-verdiens contribuent à hauteur de 12% de la dépense nationale d'éducation (ménage + Etat). Cette contribution est moins importante à l'enseignement de base (4%) et augmente avec le niveau d'enseignement (28% pour l'enseignement supérieur).

La majorité des dépenses des familles pour l'ensemble du secteur de l'éducation vont aux frais de scolarité (61%). Toutefois, si on regarde la décomposition par niveau d'enseignement, au premier cycle de l'enseignement secondaire, les frais scolaires représentent 30% des dépenses des familles alors que l'achat de l'uniforme en représente 33%. Etant donné que l'abolition des frais scolaires pour ce cycle d'enseignement est un objectif visé par les autorités cap-verdiennes afin d'universaliser ce cycle d'enseignement, on peut penser qu'une mesure visant rendre l'uniforme gratuit ou tout simplement à le supprimer, aurait un impact tout aussi considérable que d'abolir les frais de scolarité.

## 3. Quelques perspectives de développement du système éducatif cap-verdien

### 3.1 L'abolition des frais de scolarité pour universaliser le premier cycle de l'enseignement secondaire...

En vue d'universaliser le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les meilleurs délais, l'option retenue par la nouvelle loi de base du 7 mai 2010 est de supprimer progressivement les frais de scolarité que les familles doivent payer pour ce cycle d'enseignement. Ainsi, les simulations réalisées par les autorités montrent qu'il est possible de supprimer progressivement ces frais de scolarité au premier cycle de l'enseignement secondaire d'ici 2015 et que tous les enfants du Cap-Vert pourront atteindre la huitième année de scolarisation (dernière année de ce cycle d'enseignement) en 2015. Le coût à supporter pour le budget de l'Etat afin de pallier cette suppression des frais de scolarité s'élèverait en moyenne à environ 350 millions d'escudos par an

entre 2011 et 2020 dont environ 140 millions d'escudos pour les dépenses courantes ce qui représente 2% du budget de fonctionnement de l'éducation en 2009.

### **3.2 ... puis le second cycle de l'enseignement secondaire**

La nouvelle loi de base fait également état d'une suppression des frais de scolarité au second cycle de l'enseignement secondaire une fois que le premier cycle sera universalisé. Ainsi, les simulations opérées par les autorités cap-verdiennes font état d'une suppression progressive des frais de scolarité pour ce cycle d'enseignement à compter de 2016 jusqu'en 2020 avec l'objectif d'avoir tous les enfants cap-verdiens achevant dix années d'études à l'horizon 2020.

### **3.3 Universaliser l'enseignement préscolaire**

L'objectif de l'Etat cap-verdien est également d'universaliser ce niveau d'enseignement à l'horizon 2020. Ainsi la couverture scolaire qui est de 72% en 2009 pour ce cycle d'enseignement passerait progressivement à 100% à l'horizon 2020 notamment en subventionnant les écoles privées qui accueillent en 2009 65% des effectifs scolarisés à ce niveau d'enseignement et qui pourraient ainsi continuer à accueillir la même proportion à l'horizon 2020.

## **4. Les défis**

### **4.1 Améliorer l'efficacité interne à l'enseignement secondaire**

Un des objectifs de l'Etat cap-verdien est de réduire significativement les taux de redoublements à l'enseignement secondaire notamment en vue de retenir les enfants à ce niveau d'enseignement. En effet, même si les frais de scolarité seront abolis pour le premier cycle de l'enseignement secondaire dans un premier temps, d'autres dépenses sont supportées par les familles et le fait que les enfants redoublent trop peut amener certaines familles, notamment pauvres, à retirer leurs enfants de ce niveau d'enseignement afin de ne pas supporter ces dépenses connexes. Les pistes à privilégier peuvent être la politique des sous-cycles à savoir ne pas redoubler à l'intérieur d'un même cycle ce qui amènerait donc un passage obligatoire à l'intérieur du premier cycle du secondaire (entre la 7<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> année). Par ailleurs, il convient également de sensibiliser les enseignants sur la pratique du redoublement dans le but de réduire significativement le nombre de redoublants.

### **4.2 Organiser l'offre du premier cycle de l'enseignement secondaire de façon optimale**

L'offre scolaire doit répondre à la demande scolaire de façon optimale. Concernant spécifiquement l'offre scolaire au premier cycle de l'enseignement secondaire, on sait que construire des établissements spécifiques à ce cycle d'enseignement dans les zones rurales à faible densité de population entrainera des coûts très importants pour l'Etat cap-verdien. De même, vouloir scolariser les enfants de ces zones rurales dans des établissements éloignés de leur domicile présente des inconvénients et beaucoup de familles n'enverront alors par leurs enfants à ce cycle d'enseignement. Ainsi, un des défis pour les autorités cap-verdiennes est de pouvoir ouvrir des classes de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> année dans les écoles d'enseignement de base de zone rurale à faible densité de population scolarisable en vue de permettre aux enfants de poursuivre leurs études au premier cycle de l'enseignement secondaire et d'atteindre l'objectif de scolarisation universelle de huit années visé. Une réflexion devra également être engagée sur les spécialisations disciplinaires des enseignants intervenant à ce cycle d'enseignement.

### **4.3 Evaluer l'impact des cantines scolaires sur les scolarisations**

Si les cantines scolaires sont généralisées au niveau de l'enseignement de base, elles ne le sont pas à l'enseignement secondaire. Or, les études montrent en général que les cantines scolaires permettent d'avoir un impact non-négligeable sur le maintien des enfants à l'école. Il sera donc important de voir dans quelle mesure généraliser ces cantines au premier cycle de l'enseignement secondaire afin de pouvoir maintenir les enfants à l'école et d'atteindre les objectifs que se sont fixés les autorités cap-verdiennes.

**Cette note est une présentation synthétique du rapport d'analyse sectorielle au Cap-Vert, paru en 2011. Elle a été rédigée par le Pôle de Dakar, le pôle d'analyse sectorielle en éducation du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique.**

12, avenue Léopold-Sédar-Senghor  
B.P. 3311  
Dakar (Sénégal)

Tél : (+221) 33 849 59 79  
Fax : (+221) 33 821 35 25  
[www.poledakar.org](http://www.poledakar.org)

Auteurs principaux : Guillaume HUSSON et Jean Luc YAMEOGO